



Assemblée générale ordinaire annuelle

Convocation

La Présidente et les membres du comité directeur de l'ASA-Réunion vous invitent à l'assemblée générale ordinaire annuelle* qui se tiendra le

vendredi 25 juin 2021 (18h30)

à

**Sainte-Clotilde, dans les locaux du Centre de Formation « Le Serment d'Hippocrate »
28 E avenue Marcel Hoarau, (anciennement Route du Moufia) *****

***POUVOIR** : Comme l'indique le Pôle juridique de la FFSA dans sa note du 23/12/2020, il est « fortement conseillé de recommander aux adhérents-licenciés convoqués de recourir à la procuration, ...pour limiter le nombre de présents ainsi que les risques d'infection... », en tenant compte du fait que « ...concernant les assemblées générales non électives des ASA et des ASK, les procurations sont illimitées... »*

- voir en annexe, page 2...

Ordre du jour :

- Rapport d'activités
- Rapport financier du Trésorier **

**statutairement, l'assemblée générale ordinaire annuelle des ASA se tient avant le 30 juin de chaque année.*

*** Les éléments relatifs à la situation financière de l'ASA-Réunion pourront être consultés au siège de l'association, sur demande de rendez-vous auprès d'un des responsables de l'ASA-Réunion par email asareunion@orange.fr à compter du 11 juin 2021. Les rapports d'activités et financiers concerneront les exercices 2019 et 2020 (mandature précédente).*

Bien sportivement.

Pour le Comité Directeur,
La Présidente, Muriel RAJOEL

**** Au Rond-Point de la « route de Moufia » entrer à droite (côté montagne) sur le parking du Leader Price → le Centre de Formation Le Serment d'Hippocrate se trouve au-dessus du Libre-Service (entrée sur le côté + escalier)*

Prolongement du bd Sud vers Gillot (N6) →

